

Université de Montréal

Évaluer la douance : pratiques actuelles et aspirations des psychologues et neuropsychologues au
Québec

Par

Frédérique Bégin-Auclair

Département de psychologie

Faculté des Arts et des Sciences

Essai doctoral présenté en vue de l'obtention du grade de Doctorat en psychologie clinique,
option neuropsychologie clinique (D. Psy)

Août 2021

© Frédérique Bégin-Auclair, 2021

Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
Liste des tableaux.....	iv
Liste des abréviations	v
Introduction.....	1
Méthode	10
Résultats de l'enquête.....	12
Résultats des entrevues.....	21
Discussion.....	29
Références.....	33
Annexe A.....	39
Annexe B.....	54
Annexe C.....	55

Résumé

De nombreux modèles théoriques peuvent guider l'évaluation de la douance ce qui, en l'absence de lignes directrices au Québec, donne beaucoup de latitude aux pratiques. Nous nous sommes intéressés à comment les psychologues du Québec évaluent la douance, aux raisonnements soutenant leurs choix, ainsi qu'à leurs souhaits pour l'avenir du domaine. Une enquête (n = 71) et des entrevues semi-dirigées (n = 6) ont été réalisées auprès de membres de l'Ordre des psychologues du Québec puis traduits respectivement en statistiques descriptives et en théorie enracinée. Il en ressort que l'objectif le plus courant pour les évaluations est d'expliquer un fonctionnement différent des autres. Pour plusieurs, l'évaluation oriente les adaptations à mettre en place ou est l'occasion d'identifier une double exceptionnalité, mais ne serait pas indiquée lorsque tout va bien. Leurs définitions de la douance invoquent les concepts d'intelligence, d'exceptionnalité et de différence. Plus de la moitié des psychologues n'utilisent cependant pas de modèle spécifique. Beaucoup de variabilité est observée dans les modèles adoptés (Renzulli est le plus populaire) et ce qui est recherché au sein du profil. Les sources d'information varient, mais les tests psychométriques et les entrevues font l'unanimité. Une majorité utilise un seuil critique de deux écarts-types. Le biais positif pour les garçons ne semble pas présent, mais un biais positif pour les personnes doublement exceptionnelles est révélé. Les conséquences des faux-positifs sont discutées, ainsi que les pistes pour l'avenir de la pratique. Cette étude pourra guider les choix des instances décisionnelles concernant l'évaluation de la douance.

Mots-clés : neuropsychologie clinique, douance, enquête, Québec, devis mixte par convergence.

Abstract

A high number of theoretical models can guide giftedness assessment which, in the absence of guidelines in Quebec, gives a lot of latitude to practices. We are interested in how Quebec psychologists assess giftedness, as well as the reasoning behind their choices and their wishes for the future of the field. A survey (n = 71) and semi-structured interviews (n = 6) were conducted with members of the Ordre des psychologues du Québec, then translated into descriptive statistics and grounded theory, respectively. We found that the most common goal for evaluations is to explain a different way of being. For many, the assessment guides future adaptations or is the occasion to identify a twice exceptionality but would not be indicated if everything is going well. Their definitions of giftedness invoke concepts of intelligence, exceptionality, and difference. More than half of psychologists, however, do not use a specific model. A lot of variability is observed in the models adopted (Renzulli being the most popular) and what is sought within the profile. Sources of information vary, but psychometric tests and interviews are unanimously used. A majority use a cut-off of 2 standard deviations. The positive bias for boys does not appear to be present, but a positive bias for twice exceptionals is revealed. The consequences of false positives are discussed, as well as avenues for the future of the practice. This study can guide decision-making bodies in their choices regarding the assessment of giftedness.

Key words : clinical neuropsychology, giftedness, survey, Québec, mixed methods

Liste des tableaux

Tableau 1. <i>Demandes d'évaluation de la douance</i>	13
Tableau 2. <i>Conceptions de la douance soutenues par les psychologues</i>	15
Tableau 3. <i>Pratiques d'évaluation de la douance adoptées par les psychologues</i>	20

Liste des abréviations

AQNP : Association québécoise des neuropsychologues

C-H-C : Cattell-Horn-Carroll

MDDT : Modèle différenciateur de la douance et du talent

OPQ : Ordre des psychologues du Québec

MÉES : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

NAGC : National Association for Gifted Children

QI : Quotient intellectuel

STIM : Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques

Introduction

La douance a été conceptualisée de nombreuses façons différentes au fil des années. À l'origine se retrouvent les modèles unidimensionnels. Ceux-ci sont centrés sur un facteur général de l'intelligence (facteur *g*) et stipulent que le quotient intellectuel (QI) prédit l'accomplissement futur. La douance y est décrite comme stable dans le temps. Ces modèles sont encore aujourd'hui très préconisés en recherche et en pratique (Carman, 2013; Subotnik, Stoeger et Olszewski-Kubilius, 2017), notamment au Québec (Authier, 2017; Bélanger, 2017; Doucet, 2018; Guay et al., 2020; Marleau, 2021; MÉES, 2020), où plusieurs conceptions de la douance s'appuient sur des définitions de l'intelligence. Celles qui font le plus consensus – dont les appuis scientifiques sont reconnus et qui sont moins vivement critiquées – sont celles de Gottfredson (1997) et de Cattell-Horn-Carroll (C-H-C), telle que décrite par Schneider et McGrew (2012). La mesure du QI ne couvrirait toutefois qu'une partie des concepts très larges inclus dans les définitions de l'intelligence utilisées au Québec (Authier, 2017). La principale lacune des modèles à facteur (*g*) unique est qu'ils tendent à sous-identifier les personnes douées issues des minorités (Dai, 2020 et Subotnik, Stoeger et Olszewski-Kubilius, 2017).

Viennent ensuite les modèles multidimensionnels, qui intègrent plusieurs facteurs essentiels à l'expression d'une douance (p. ex. la créativité et la motivation chez Renzulli, 1968), ainsi que les modèles systémiques qui expliquent les relations entre ces facteurs (Dai, 2020; Subotnik, Stoeger et Olszewski-Kubilius, 2017). Ces deux derniers types de modèles considèrent la douance au regard de son potentiel de transformation en talent – ou maîtrise exceptionnelle d'une compétence – dans un domaine spécifique (p. ex. Modèle différenciateur de la douance et du talent de Gagné, 2017). L'intérêt pour des forces se manifestant dans des domaines spécifiques n'est pas à négliger, puisque ces habiletés (p. ex. raisonnement mathématique ou

spatial), peuvent être de très bons prédicteurs du succès, par exemple dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques ([STIM], Lubinski, Benbow, Webb et Bleske-Rechek, 2006; Makel, Kell, Lubinski, Putallaz et Benbow, 2016 cités dans Subotnik, Stoeger et Olszeski-Kubilius, 2017).

Finalement, d'après la NAGC (2010), la douance se manifesterait typiquement à l'enfance par un rythme rapide d'apprentissage, des performances exceptionnelles aux tests et mesures d'habiletés ou par des accomplissements dans un domaine. Certains courants de pensée (p. ex. Vaivre-Douret, 2011), conçoivent d'ailleurs la douance comme participant et résultant d'une grande précocité (dans les sphères perceptives, motrices, langagières, exécutives et attentionnelles). Les modèles développementaux posent la chose comme ceci : des aptitudes naturelles (observables en bas âge) ont parfois l'occasion de se transformer en talent si une combinaison adéquate de facteurs externes, internes et de chance est présente (Gagné, 2017). Ainsi, les signes de douance (ou de talent) à l'adolescence et à l'âge adulte ne seront plus les mêmes. Accomplissements et intense motivation dans un domaine sont plutôt la signature de ces doués talentueux plus âgés (NAGC, 2010).

Les psychologues prenant position sous les bannières de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) et de l'Association québécoise des neuropsychologues (AQNP) convergent vers quatre théories, posées comme modèles de la douance. Les deux premiers, bien que très courants dans le domaine de la douance, ont été formulés comme des théories de l'intelligence. Il s'agit de la Théorie triarchique de l'intelligence de Sternberg (1988) et de la Théorie des intelligences multiples de Gardner (1983). Leur manque d'appuis empiriques, la remise en question de l'indépendance des facteurs et l'absence d'outils pour mesurer objectivement plusieurs de leurs éléments constitutifs font de ces modèles de moins bons candidats pour guider l'évaluation de la

douance (Guay et al., 2020). Les deux autres modèles généralement cités au Québec sont les Trois anneaux de Renzulli (1986) et le Modèle différenciateur de la douance et du talent (MDDT) de Gagné (2021).

L'évaluation de la douance peut ensuite être réalisée via de nombreux outils, dont les plus utilisés sont les tests psychométriques. Pour prédire les accomplissements scolaires et occupationnels, la mesure d'habiletés cognitives – à partir de laquelle le QI peut être calculé – est à ce jour la plus robuste (Lubinski, 2016; Makel, Kell, Lubinski, Putallaz et Benbow, 2016; Newman, 2008), et les tests de rendement scolaire ont également fait leurs preuves (Lubinski, 2016; Makel et al., 2016; Wai, Lubinski et Benbow, 2005). Pour ce qui est de la créativité, le test le plus couramment utilisé est le *Torrance Test of Creative Thinking* (Torrance, 1998), qui serait un bon prédicteur des futures réalisations créatives (Kim, 2006).

Comme les théorisations de la douance, les balises concernant son évaluation sont nombreuses et très diversifiées. Le Québec ne s'étant pas, à ce jour, doté de lignes directrices pour l'évaluation de la douance, les pratiques des professionnel·le·s jouissent d'une grande latitude. L'article qui suit s'intéresse aux façons dont les psychologues du Québec conçoivent l'évaluation de la douance dans ce contexte. Leurs pratiques ont été soumises à une enquête, et les raisonnements soutenant leurs démarches ainsi que leur regard sur la situation actuelle et future du Québec ont été abordés dans des entrevues. L'article sera soumis à la Revue canadienne des sciences du comportement.

**Évaluer la douance : pratiques actuelles et aspirations des psychologues et
neuropsychologues au Québec**

Auteurs et affiliations

Frédérique Bégin-Auclair, Département de psychologie, Université de Montréal

Bruno Gauthier, Ph. D., Département de psychologie, Université de Montréal

Cette recherche a été facilitée par la Politique de soutien à la recherche de l'Ordre de
psychologues du Québec

Situation de la douance au Québec

La douance est un sujet en plein éveil depuis quelques années au Québec. La diffusion de documentaires sur le sujet ainsi que le travail de sensibilisation d'associations ont récemment mobilisé population et corps professionnels autour de la question. De fait, le nombre d'évaluations visant l'identification d'une douance est en hausse (Duval et Caron, 2021). Dans la foulée de cet engouement plane l'inquiétude de voir la notion de douance s'élargir et le nombre d'identifications grimper (Duval et Caron, 2021). D'autres font entendre que la douance met plus à risque de difficultés psychosociales (problèmes de santé mentale, décrochage) et invitent à agir vite pour identifier les individus doués (Germain, 2020; Lévesque, 2018). La douance fait indéniablement débat chez les psychologues du Québec, qui demeurent sans balises formelles pour les guider.

La situation tend toutefois à changer, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) s'étant positionné, en fin d'année 2020, sur un point polarisant de la question. Selon leurs directives, la douance ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation dont le seul but est son identification, puisqu'il ne s'agit pas d'un diagnostic. Plutôt, les évaluations dans le cadre d'un soupçon de douance chez un enfant devraient viser à « préciser ses besoins » en décrivant ses comportements et particularités (MÉES, 2020). Ce statut est cohérent avec les discours partagés récemment sur les plateformes de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), soit que les évaluations de douance devraient n'avoir lieu que lorsqu'il y a des difficultés d'adaptations ou un questionnement sur le parcours scolaire (Duval et Caron, 2020 et 2021; Guay, Caron, Authier et Duval, 2020). Le MÉES ne tranche toutefois pas sur une définition de la douance à adopter.

Pourtant, dans une perspective de développement des talents, c'est le MÉES qui devrait déterminer la définition de douance guidant les évaluations (National Association for Gifted Children [NAGC], 2008). Le Québec est, de surcroît, tiraillé entre une approche plus scolarisante à la douance, vers laquelle semble vouloir tendre le MÉES et les grandes organisations de psychologues (Marleau, 2021; Doucet, 2018), et une approche psychologisante, legs des écrits et pratiques des dernières décennies au Québec (Lévesque, 2018; Richard, 2017). L'approche dite scolarisante vise à identifier des enfants prometteurs afin de soutenir le développement de leur potentiel, par exemple par des programmes spécialisés. C'est l'approche promue par une majorité des écrits scientifiques récents sur la question. L'approche dite psychologisante vise à expliquer un fonctionnement qui surprend, souvent traité comme problématique. L'approche et les objectifs d'évaluation détermineront le modèle théorique choisi et conséquemment : les critères, le niveau d'homogénéité des profils, l'adoption d'une stratégie conjonctive ou disjonctive, les sources d'informations et les seuils critiques utilisés. Les appuis théoriques et implications cliniques de ces différents choix sont discutés ci-après.

Les modèles théoriques de la douance

La douance étant un concept ancré dans la culture et le contexte socio-économique (Dai, 2009), elle est modélisée de plusieurs centaines de façon à travers le monde (pour un tour d'horizon, voir Dai, 2020 et Worrell, Subotnik et al., 2019). Les modèles peuvent par exemple être centrés sur le facteur *g* de l'intelligence (Carman, 2013; Subotnik, Stoeger et Olszewski-Kubilius, 2017), multidimensionnels comme celui de Renzulli (1968) ou encore systémiques et développementaux (p. ex. modèle MDDT de Gagné, 2021). En pratique, il est difficile de s'y retrouver, puisqu'aucun des modèles de la douance ne se distingue par ses appuis empiriques ni n'est priorisé dans la recherche sur le sujet (Carman, 2013; Worrell et Erwin, 2011).

Au Québec, les écrits publiés par l'Association québécoise des neuropsychologues (AQNP) et l'OPQ sur la douance convergent sur quatre modèles de l'intelligence et de la douance, soit la Théorie triarchique de l'intelligence de Sternberg (1988), la Théorie des intelligences multiples de Gardner (1983), les Trois anneaux de Renzulli (1986) et le Modèle différenciateur de la douance et du talent (MDDT) de Gagné (2021). Des psychologues du Québec ajoutent, sous le parapluie conceptuel de la douance, des caractéristiques qui seraient fréquentes chez les doués – précocité développementale, hypersensibilités, attrait pour la complexité, ennui scolaire, solitude, préoccupations existentielles, etc. (Bélanger, 2017; Brault-Labbé, Lessard et Longpré, 2017; Doucet, 2018; Richard, 2017). D'après Marleau (2021), des caractéristiques pourraient être ajoutées à un modèle de douance de base, en autant qu'elles reflètent l'objectif de l'évaluation. De nombreux traits peuvent ainsi être considérés comme signes de douance, mais la sélection de ceux-ci est confiée au jugement clinique.

L'évaluation de la douance

Le modèle théorique de la douance choisi détermine ce qui sera recherché dans l'évaluation, notamment si l'accent sera mis sur le potentiel ou le talent. Cette distinction repose sur l'idée que des habiletés naturelles exceptionnelles (ou potentiel) peuvent se transformer en compétences exceptionnelles acquises (talents) lorsque la personne est dans les bonnes circonstances personnelles et environnementales (Gagné, 2017). En pratique, la recherche d'un potentiel revient à identifier et former celles et ceux qui seront capables de maîtriser du contenu plus complexe ou plus difficile. L'identification d'une douance par un talent actualisé a l'avantage d'être le meilleur prédicteur d'une performance de très haut niveau dans le même domaine (Gagné, 2017; NAGC, 2008 et 2010). Le modèle déterminera aussi le niveau d'homogénéité recherché dans le profil évalué, pouvant aller de profils globalement très forts à

une force exceptionnelle dans un domaine plus spécifique. La question de la stratégie conjonctive ou disjonctive, enfin, suppose qu'il y ait plus d'un critère d'identification. L'approche conjonctive, qui relie les critères par « ET », consiste à dire que la douance est une combinaison de plusieurs (≥ 2) caractéristiques manifestées à un très haut niveau. Pour un même seuil critique, cette stratégie est plus sélective. Elle sera préconisée dans les situations où l'identification aurait des conséquences importantes (p. ex. saut de classe). La stratégie disjonctive (qui relie les critères par « OU ») repose sur l'idée que différents critères d'identification se valent et sera préférée dans les contextes où les conséquences seraient moindres (Bélangier et Gagné, 2006; McBee, Peters et Waterman, 2014).

Parmi les outils permettant d'examiner les critères choisis, les tests psychométriques (habiletés cognitives, rendement scolaire, créativité) sont les plus courants en recherche (Carman, 2013) et en pratique (Perleth, Schatz et Mönks, 2000). Marleau (2021) rappelle qu'il est essentiel de tenir compte des limites de ces outils et de respecter les consignes d'administration et de cotation standardisée. En ce sens, le *testing* de limite devrait servir à émettre des hypothèses, pas à les valider. Il est également possible d'intégrer des comportements significatifs prenant, par exemple, la forme de tâches du curriculum scolaire ou de comportements attendus dans « la vraie vie », comme la composition de courtes histoires ou d'un protocole expérimental (Davidson, 2009; Worrel et Erwin, 2011). Les portfolios compilant les créations et travaux les plus remarquables sont aussi employés comme indices supplémentaires pour identifier ou caractériser une douance (Davidson, 2009; Pfeiffer et Blei, 2008). Enfin, l'entrevue clinique et les questionnaires sont incontournables, leurs cibles variant d'une référence à l'autre (suivant son modèle théorique). Le fonctionnement émotionnel et scolaire, le développement, la personnalité et les manifestations de créativité ou de motivation en sont des

exemples courants (Bélanger, 2017; Benoît et Marchand, 2017; Doucet, 2019; Marleau, 2021; Richard, 2017; Vaivre-Douret, 2011). Les notes au bulletin et les échelles comportementales sont aussi d'une certaine utilité, mais seulement en complément d'autres outils plus reconnus (voir plus haut; NAGC, 2008; Pfeiffer et Blei, 2008; Tai, Liu, Maltese et Fan, 2006).

Les seuils critiques

Reste à déterminer à partir de quelle distance de la moyenne un score devient un indice de douance. Ces seuils critiques sont intimement liés à la prévalence et à la définition de la douance. À une prévalence choisie au préalable (p. ex. pour fixer le nombre d'élèves admissibles à un programme) correspond un seuil critique à utiliser. À l'inverse, un seuil fixe définissant la douance, surtout s'il vise à être globalement partagé au sein de la profession, aura un effet sur la prévalence et sur le sens du terme « doué ». Le seuil choisi est loin d'être universel (Bélanger et Gagné, 2006), mais le plus utilisé en recherche est de deux écarts-types (Carman, 2013).

Le point sur les biais

De nombreuses populations se retrouvent systématiquement sous-représentées dans l'identification de personnes douées, comme les personnes issues des minorités ou de milieux socio-économiques défavorisés, celles qui ont un trouble concomitant et les filles (Baum, Schader et Owen, 2017; Bianco, Harris, Garrison-Wade et Nancy Leech, 2011; NAGC, 2014). Pour mitiger l'effet de ces facteurs, des auteur·e·s suggèrent d'élargir le concept de douance et de rechercher et nourrir une plus grande diversité d'aptitudes et de talents, notamment ceux valorisés par d'autres cultures que la culture dominante (Dai, 2020). Adopter une approche disjonctive ou viser une homogénéité moindre dans les profils serait une autre façon plus équitable de procéder (Bélanger et Gagné, 2006; McBee, Peters et Waterman, 2014; Subotnik, Stoeger et Olszewski-Kubilius, 2017; Dai, 2020). La NAGC (2010) suggère de centrer

l'évaluation sur le potentiel, plutôt que sur la compétence développée (talent), pour tenir compte des jeunes qui ont eu moins d'occasions de développement. Cela dit, il n'y aurait pas les outils nécessaires pour évaluer le potentiel dans tous les domaines et ceux qui existent ne sont pas exempts de biais culturels (Subotnik, Stoeger et Olszewski-Kubilius, 2017). Enfin, l'utilisation des normes les plus locales possibles est conseillée (Dai, 2020; Worrell et Erwin, 2011).

Objectifs de recherche

En somme, l'évaluation d'une douance peut prendre toutes sortes de formes et les directives fournies aux psychologues restent très floues sur les meilleures pratiques à adopter. Conséquemment, il est hypothétisé que les pratiques d'évaluation de la douance au Québec sont très variables. Ce projet se propose comme point de repère pour la réflexion sur ce que les psychologues souhaitent faire de l'évaluation de la douance au Québec. Trois objectifs sont visés : (1) tracer le portrait des pratiques actuelles d'évaluation de la douance au Québec ; (2) mettre en lumière les raisonnements qui sous-tendent les démarches d'évaluation ; (3) identifier les écueils et les souhaits pour donner à la profession des idéaux vers lesquels tendre, en vue de développer des pratiques d'évaluation de la douance plus uniformes et rigoureuses.

Méthode

Procédure

L'échantillon a été recruté par courriel, grâce à la Politique de soutien à la recherche de l'OPQ. Les participant·e·s ont pu répondre à une enquête sur la plateforme LimeSurvey visant à tracer le portrait des pratiques adoptées au Québec (29 septembre au 9 novembre 2020). Les questions abordaient les contextes d'évaluation, les conceptions de la douance, les sources d'information, les seuils critiques, les biais et la perception des pratiques des autres (voir questions d'enquête en Annexe A). Des zones de commentaire ont été ajoutées pour prendre en

compte les réponses inattendues et les justifications. À la fin du questionnaire se trouvait une sollicitation à participer à des entrevues semi-structurées (voir questions d'entrevue en Annexe B). Elles se sont déroulées avec la chercheuse (première auteure) par visioconférence du 30/11/20 au 13/04/21. Les audios ont été transcrits par des assistantes de recherche, puis révisés dans leur intégralité par la chercheuse. Ce devis mixte a été validé par le Comité d'éthique de la recherche en éducation et en psychologie à l'Université de Montréal. Le consentement écrit a été obtenu séparément pour la participation à l'enquête en ligne, les entrevues et l'enregistrement audio. Des précautions ont été prises afin de protéger la confidentialité des participant·e·s et favoriser leur honnêteté. Ainsi, l'enquête n'a recueilli qu'une seule donnée nominative, soit l'adresse courriel des volontaires pour les entrevues. Cette information a été placée dans un fichier à part, protégé par mot de passe. Les résultats ont été rapportés sous forme de conclusions générales ne permettant pas l'identification. La participation ne comprenait pas de compensation financière.

Participant·e·s

La population d'intérêt – membres de l'OPQ qui évaluent la douance – se chiffrait à N = 909 au moment de la cueillette de données (automne 2020). De ce nombre 701 acceptaient d'être sollicités pour la recherche et ont été contactés par courriel, via les communications de l'OPQ. *In fine*, 71 psychologues ont complété l'enquête en ligne (voir l'Annexe C pour une description de l'échantillon). Le taux de réponse pour l'enquête était de 10,13%. Le recrutement à la fin de l'enquête a fourni les coordonnées de 24 volontaires qui ont été placés dans un ordre aléatoire. Chaque entrevue a été conduite et analysée avant de communiquer avec le volontaire suivant. La taille de l'échantillon d'entrevue a suivi le principe de saturation théorique, atteinte après 6 entrevues. La chercheuse n'avait pas de relation préalable avec les membres de cet échantillon.

Analyses

Des pourcentages ont été calculés pour représenter la proportion de psychologues adhérant aux positions et pratiques questionnées (calculés sur le nombre total de réponses pour la question), ainsi que le taux de non-réponse pour chaque question (calculé sur le nombre total de personnes pouvant répondre à la question). Les conclusions de l'enquête sont nuancées par le contenu des commentaires. Les transcriptions des entrevues ont été analysées dans QDA Miner 6.0.2 suivant une approche de théorisation enracinée (Paillé, 1994). Les conclusions tirées des données quantitatives et qualitatives ont ensuite été comparées et mises en dialogue.

Crédibilité, transférabilité et confirmabilité

L'intervieweuse a identifié ses biais au préalable et a porté attention à ses réactions de fermeture lorsque des témoignages allaient à l'encontre de ses croyances sur la douance. Les conclusions de l'étude ont été soumises aux psychologues ayant participé aux entrevues, mais nous n'avons eu aucun retour. Des mémos analytiques ont été aussi réalisés séparément pour l'analyse des différentes bases de données afin de forcer la réflexivité et de garder une trace des contenus à l'origine des idées.

Résultats de l'enquête

Les objectifs d'évaluation, du plus fréquent au plus rare sont : expliquer un fonctionnement différent des autres, fournir une expertise pour des accommodations ou adaptations scolaires et déterminer si la personne peut accéder à un programme ou une école pour doué·e·s (voir Tableau 1). Le quart des psychologues interrogés refusent parfois des évaluations qui ont pour motif l'identification d'une douance. La principale raison évoquée est que la douance n'est pas un trouble et que son évaluation ne devrait être réalisée que dans les contextes de dérogation scolaire ou de bris de fonctionnement. Certain·e·s précisent ne pas

vouloir faire d'évaluation où seul le QI est mesuré (p. ex. pour intégrer MENSA). Il arriverait souvent aussi que les demandes d'évaluation de douance ne soient pas prioritaires ou qu'un enfant soit considéré trop jeune pour une telle évaluation. L'âge des personnes évaluées est généralement sous la barre des 18 ans.

Tableau 1
Demandes d'évaluation de la douance

Questions de l'enquête	Réponses		Non-réponse
	n	%	%
Premier objectif de l'évaluation			1,41
Expliquer un fonctionnement différent	49	70,00	
Expertise pour des accommodations et/ou adaptations	21	30,00	
Déterminer si la personne peut accéder à un programme ou une école pour doué·e·s	0	0,00	
Deuxième objectif de l'évaluation			19,72
Expliquer un fonctionnement différent	19	33,33	
Expertise pour des accommodations et/ou adaptations	34	59,65	
Déterminer si la personne peut accéder à un programme ou une école pour doué·e·s	4	7,02	
Peut refuser une évaluation de douance			2,82
Oui	17	24,64	
Non	52	75,36	
Âge des personnes évaluées (pourcentages moyens)			1,41
0-5 ans		12,71	

6-8 ans	17,36
8-14 ans	34,79
14-18 ans	13,43
18+ ans	21,36

L'utilisation ou non d'un modèle de la douance dans les évaluations est partagée en parts assez égales (voir Tableau 2). Le modèle le plus populaire est celui de Renzulli, suivi de loin par ceux de Gagné, Sternberg et Gardner. Les caractéristiques orientant la préférence envers un modèle sont les appuis empiriques et cliniques, la simplicité, l'intégration des facteurs environnementaux, le fait qu'ils soient opérationnalisables, facilement traduisibles en recommandations, permettent d'intégrer des informations complémentaires (p. ex. données d'entrevue et scores aux tests) et soient inclusifs ou adaptés à la situation du Québec. Les réponses des psychologues montrent que les habiletés de raisonnement sont de loin le domaine d'exceptionnalité le plus distinctif pour parler de douance. L'intelligence générale, la précocité et le rendement scolaire sont considérés par une majorité de psychologues.

Des portions presque égales de participants recherchent des profils d'exceptionnalité homogène et des configurations plus hétérogènes. Quelques psychologues s'inquiètent qu'une identification sur la base d'une seule force n'ait que peu de répercussion fonctionnelle et qu'une grande partie de la population puisse être identifiée ainsi. Cette procédure serait cependant plus indiquée chez les plus petits, qui n'ont pas eu le temps de s'actualiser dans plusieurs domaines. Finalement, il est relevé que le niveau d'homogénéité devrait dépendre du motif de la demande.

La moitié de l'échantillon est à la recherche d'un potentiel pour identifier une douance, alors que presque aucune évaluation n'est centrée sur une compétence actualisée. L'autre moitié

peut utiliser l'un ou l'autre ou cherche les deux en concomitance. Des commentaires avancent que le potentiel se mesure plus facilement avec des tests, alors que l'entrevue est plus utile pour identifier les manifestations d'un talent. Les talents seraient surtout présents chez l'adulte, chez qui ils ont eu le temps de se développer. Plusieurs participant·e·s mentionnent que si seul un potentiel est présent, le terme « haut potentiel » devrait être utilisé, plutôt que douance.

Tableau 2

Conceptions de la douance soutenues par les psychologues

Questions de l'enquête	Réponses		Non-réponse
	n	%	%
Utilisation d'un modèle théorique spécifique			4,23
Oui	29	42,65	
Non	39	57,35	
Modèle théorique utilisé (plus d'une réponse possible; seuls ceux ayant au moins un vote sont présentés)			0,00
Terman	2	6,90	
Gardner	6	20,69	
Gagné	14	48,28	
Renzulli	26	89,66	
Sternberg	9	31,03	
Tannenbaum	1	3,45	
Subotnik (productivité académique/artistique)	2	6,90	
Subotnik (megamodel)	2	6,90	
Autres	6	20,69	

Domaines devant être exceptionnellement forts pour parler de douance (plus d'une réponse possible)			0,00
Intelligence générale	46	64,79	
Habiletés de raisonnement	61	85,92	
Habiletés instrumentales	4	5,63	
Rendement académique	46	64,79	
Créativité	28	39,44	
Motivation ou implication	25	35,21	
Hypersensibilités	10	14,08	
Autres	8	11,27	
Niveau d'homogénéité recherché			2,82
Un profil général exceptionnellement fort	21	30,43	
Une force exceptionnelle dans plusieurs domaines	27	39,13	
Une force exceptionnelle dans au moins un domaine	21	30,43	
Recherche d'un potentiel ou d'une compétence			5,63
Un potentiel	33	49,25	
Une compétence actualisée	1	1,49	
L'un ou l'autre sont valables	18	26,87	
Les deux en même temps	15	22,39	
Intégrer des questions sur le développement précoce			2,82
Oui	67	97,10	
Non	2	2,90	

En matière de sources d'informations utilisées pour évaluer une douance, les tests psychométriques font l'unanimité et les entrevues cliniques s'en rapprochent beaucoup (voir Tableau 3). Les questionnaires et notes au bulletin scolaire sont aussi adoptés par la majorité. L'utilisation des tests psychométriques est décrite par plusieurs comme le fondement de leur évaluation d'une douance. Une grande variété de tests est rapportée et couvre l'intelligence (p. ex. échelles Wechsler, matrices), le rendement scolaire (p. ex. WIAT-II), la mémoire (p. ex. Figure de Rey, CVLT-II), le fonctionnement exécutif et attentionnel (p. ex. CPT-3, Tours de Londres), la créativité (p. ex. ATTA), la cognition sociale (p. ex. TOP) et la personnalité (p. ex. tests projectifs). Ces outils visent à tracer un portrait des forces et faiblesses et à évaluer d'autres troubles qui pourraient co-exister avec la douance. Quelques psychologues rapportent utiliser la « méthode du plus haut item réussi (Silverman, 2019) » et le préciser dans le rapport.

En entrevue et en observation, les cibles d'intérêt sont le fonctionnement quotidien (p. ex. social, scolaire, émotionnel), le parcours de vie (p. ex. historique professionnel), les précocités développementales, les accomplissements exceptionnels, le contexte familial et les occasions de développement, les caractéristiques typiquement associées à la douance (p. ex. créativité, leadership, motivation, curiosité, intérêts diversifiés, attrait pour la complexité, hypersensibilités, empathie, besoin de justice, autonomie, maturité, etc.) et les sources de détresse.

Pour les évaluations qui visent aussi une dérogation, l'observation permet d'objectiver si l'enfant a un comportement adéquat pour l'année scolaire visée. Dans les questionnaires, ce sont surtout le développement, la personnalité, les hypersensibilités ainsi que les fonctionnements adaptatif, socioaffectif, attentionnel et exécutif qui sont sous la loupe. Des répondant·e·s utilisent aussi des questionnaires de dépistage de la douance. Enfin, les comportements significatifs rapportés comme pouvant être intéressants sont les créations artistiques (p. ex. production écrite,

dessin), le niveau sportif, l'implication sociale et les travaux scolaires. Beaucoup mentionnent que ces informations sont utilisées comme des exemples de concrétisation d'un potentiel mais que l'identification finale ne repose pas sur elles. La même logique s'applique aux bulletins scolaires.

Aux outils quantitatifs, une majorité utilisent des seuils critiques pour déterminer si une performance est un indice de douance. Le seuil le plus fréquemment adopté est deux écarts-types. La plupart se disent assez rigides avec ces seuils et un peu plus du tiers sont assez flexibles. Certains commentaires précisent utiliser l'intervalle de confiance plutôt que le score. Pour celles et ceux qui utilisent le seuil critique de 2 écarts-types, le raisonnement se veut parfois un miroir du handicap intellectuel. Parmi les plus flexibles, la principale raison évoquée est que beaucoup de facteurs peuvent influencer la performance à un test, comme l'anxiété ou les doubles exceptionnalités (où une douance et un trouble sont concomitants). Les moins flexibles disent vouloir limiter ainsi le nombre de faux positifs, dans une recherche d'objectivité et de préservation du caractère exceptionnel de la douance. Quel que soit le niveau de flexibilité adopté, des psychologues mentionnent qu'il peut être affecté par le nombre et le poids des autres indices présents. Le souhait de balises concernant l'utilisation des seuils est récurrent.

La prise en compte des biais d'identification dans l'évaluation n'est pas uniforme. Un peu moins que la moitié en tient compte systématiquement et un pourcentage semblable juge le faire « un peu, mais pas suffisamment ». Environ un dixième de l'échantillon affirme ne pas vraiment intégrer la notion de biais dans ses évaluations. Ces résultats sont toutefois à interpréter avec prudence puisque la question a un taux de non-réponse de 22,54%. Les biais nommés par les participant·e·s dans les commentaires sont : l'utilisation de tests inappropriés pour des personnes scolarisées ailleurs ou celles ayant une mauvaise maîtrise du français, la tendance à identifier

davantage les garçons, les enfants issus de milieux favorisés et éduqués et les personnes ayant une double exceptionnalité. Pour diminuer l'impact de ces biais, les psychologues utilisent une panoplie de stratégies, soit d'entretenir la rigueur de la démarche (p. ex. administration conforme et utilisation de seuils critiques), l'objectivité, l'ouverture d'esprit et la remise en question de soi. D'autres s'appuient sur la familiarité auprès d'une clientèle typiquement sous-représentée (p. ex. défavorisée), les lectures sur les biais ou encore l'usage d'outils spécialisés (p. ex. UNIT). Il est aussi possible de focaliser davantage sur le potentiel, d'utiliser plusieurs sources d'information (p. ex. parent, école, équipe sportive, etc.) et de relâcher les critères d'homogénéité et de seuil critique lorsqu'un facteur confondant est identifié (p. ex. évaluation dans la langue seconde). Au demeurant, certains psychologues affirment en commentaire ne pas avoir de biais lors de leurs évaluations.

L'enquête révèle que les psychologues sont nombreux à juger avoir une approche de la douance différente de celle de leurs collègues. Ils et elles nomment l'impression que deux « camps » opposés coexistent plus ou moins bien au Québec (manque d'ouverture, « guerres intestines » et attaques personnelles). Une première approche est dite plus traditionnelle, rigide, s'appuyant davantage sur la psychométrie et sur le QI. La seconde, dite plus nouvelle et flexible, intègre des caractéristiques associées à la douance (p. ex. hypersensibilités, pensée en arborescence) et s'appuierait davantage sur les indices cliniques. Cette division serait attribuable au fait que « Au Québec, les notions de douance ne sont pas clairement définies dans les politiques ministérielles de l'éducation [...] il n'existe pas de définition ou de modèle qui fasse consensus, ni [de] critères opérationnalisés établis pour l'identification. La pratique varie donc nécessairement d'un professionnel à l'autre ». L'approche dite nouvelle est vivement critiquée par certain·e·s et perçue comme trop permissive (p. ex. seuils critiques trop bas) et utilisant des

critères non spécifiques à la douance (p. ex. hétérogénéité entre les sous-échelles de QI). Elle augmenterait le risque de surdiagnostic, ce qui génère inquiétude et frustration chez certains psychologues. D'autres remarquent que leurs collègues ne semblent pas formés à l'évaluation de la double exceptionnalité, ne tiennent pas compte de la personnalité ou utilisent des outils qui ne mesurent pas ce qu'ils prétendent mesurer (p. ex. tests de créativité). Des milieux ont tenté d'harmoniser leurs pratiques locales d'évaluation, mais plusieurs rappellent être en attente de lignes directrices.

Tableau 3

Pratiques d'évaluation de la douance adoptées par les psychologues

Questions de l'enquête	Réponses		Non-réponse
	n	%	%
Sources d'information utilisées			2,82
Tests psychométriques	69	100,00	
Comportements significatifs	32	46,38	
Notes au bulletin scolaire	41	59,42	
Entrevue	67	97,10	
Observations dans le milieu	15	21,74	
Questionnaires	50	72,46	
Autres	4	5,80	
Utilisation de seuils critiques			14,08
Oui	50	81,97	
Non	11	18,03	
Seuils critiques utilisés			12,00

1 É. T.	1	2,27	
1,5 É. T.	5	11,36	
1,6 É. T.	0	0,00	
2 É. T.	34	77,27	
3 É. T.	4	9,09	
Flexibilité avec les seuils critiques			4,00
Très flexible	0	0,00	
Assez flexible	18	37,50	
Assez rigide	27	56,25	
Très rigide	3	6,25	
Prise en compte des biais d'identification			22,54
Pas vraiment	5	9,09	
Un peu, mais pas suffisamment	24	43,64	
Systématiquement	26	47,27	
Impression d'avoir la même approche que les autres psychologues qui évaluent la douance			19,72
Oui	32	56,14	
Non	25	43,86	

Résultats des entrevues

Les thèmes ayant émergé sont la terminologie, la définition de la douance, les objectifs et utilités de l'évaluation, l'évaluation en soi, les biais d'identification, les stratégies pour en limiter

l'incidence, les conséquences des faux positifs, l'état des pratiques au Québec et les pistes pour le futur. L'organisation des réponses est restée généralement très près des questions d'entrevue.

Terminologie

À divers moments des entrevues, les participant·e·s ont nommé l'importance de définir ce dont il est question lorsque le terme *douance* est utilisé en raison de ses multiples significations. C'est cependant l'appellation la plus utilisée par les psychologues interviewés. D'autres termes clés ont émergé, comme *haut potentiel*, qui désigne surtout un haut potentiel intellectuel (HPI) et qui est utilisé de manière interchangeable avec *douance*. Le terme *surdouance* est conçu comme une entité statistiquement plus éloignée de la moyenne que la *douance*, mais elle demeure assez indéfinie. Le *talent*, d'autre part, est associé à une force qui s'exprime dans un domaine spécifique (p. ex. musique). En ce sens, le terme *talent* est mis en équivalence avec d'autres, comme *pic d'habileté* ou *force particulière*. Ces derniers sont placés en opposition avec la *douance*, qui est posée comme un phénomène plus global. L'expression *profil de douance* fait référence à un ensemble de caractéristiques qui seraient généralement partagées par les doué·e·s.

Finalement, les psychologues interviewés s'entendent pour dire que la *douance* n'est pas un *trouble* et conséquemment que la conclusion de l'évaluation n'est pas un *diagnostic*. Le mot *trouble* serait réservé à des situations où prédominent les difficultés, alors que la *douance* n'en entraîne pas nécessairement. Cela dit, un participant rappelle que l'identification d'une *douance* peut avoir autant de conséquences qu'un diagnostic et être reçue comme tel : « C'est quand même une conclusion faite par un professionnel qui est mise dans un rapport ».

Définitions de la douance

Pour définir la *douance*, beaucoup s'appuient sur une définition de l'intelligence (bonne capacité à s'adapter, à analyser verbalement et visuellement). Les doués auraient, en outre,

tendance à bien réussir. Les manifestations de la douance revêtent aussi pour l'échantillon un caractère extrême et d'exceptionnalité. Le phénomène concernerait ainsi un petit pourcentage de la population qui ne « *fitte* pas dans un environnement [de] stimulation normale » et qui est capable d'atteindre des niveaux inaccessibles aux autres. Le mode de pensée des personnes douées est aussi décrit comme différent. Leur pensée serait plus efficace (« son cerveau c'est une Ferrari ») et plus globale, leur permettant de faire plus de liens et reposant sur des perceptions plus sensibles, voire des hypersensibilités (sensorielles, sociales, artistiques et émotionnelles). La précocité développementale et la tendance générale à apprendre rapidement sont aussi importantes. La créativité n'est toutefois pas apparue comme concept clé de la définition, mais plutôt pour distinguer les différents types de douance (intellectuelle, académique, créative, sportive, etc.) ou encore pour exprimer une réserve face à son utilisation : « [...] pour moi être créatif c'est pas un critère hyper important ». Au sujet de la socialisation, certains diront que les doués ont généralement une bonne adaptation sociale et une plus grande empathie. D'autres disent observer un sentiment d'isolement et de décalage avec les autres.

Dans les discours se dégage aussi la question récurrente de l'homogénéité des profils de douance. Les entrevues illustrent, d'une part, une position plus fermement ancrée dans l'homogénéité idéale du profil (globalement exceptionnel) et, de l'autre, une certaine tolérance aux hétérogénéités. Bien qu'à des extrémités opposées d'un continuum, ces deux postures se côtoient souvent dans le discours d'un·e même participant·e.

Enfin, de l'avis des participant·e·s, le public ne comprendrait pas toujours bien la douance. Par exemple, il mettrait trop de choses sur le compte de la douance : « [les parents] associent problèmes de comportement à être doué ». La notion de supériorité semble également considérable dans le rapport avec le public, puisque, d'une part, elle stimulerait le narcissisme de

celles et ceux qui se croient doué·e·s (et de leurs parents), mais ferait aussi en sorte que certaines personnes douées ne s'identifient pas comme telles : « [...] ils se sentent pas comme des gens avec des capacités extraordinaires nécessairement ».

Objectifs et utilités de l'évaluation

À propos de l'utilité de l'évaluation, les psychologues évoquent d'abord l'idée de comprendre une différence, comme l'illustrent des éléments de discours tels : « [...] pourquoi il n'a pas les mêmes intérêts? Pourquoi ... c'est plus difficile parfois pour lui de trouver un ami à l'école? » ou encore « ça pourrait peut-être enfin expliquer qu'est-ce qui se passe ». L'évaluation d'une douance permet d'expliquer une façon d'être et de penser ainsi que des comportements hors-normes. Une conclusion de douance permettrait aussi d'accepter son fonctionnement (et celui des autres) et de mieux orienter ses choix de vie.

L'autre grande tendance dans les objectifs vise à expliquer pourquoi une personne se retrouve en bris de fonctionnement. Certains vont jusqu'à dire que c'est seulement lorsqu'une personne est en bris de fonctionnement ou qu'elle vit une détresse qu'il est pertinent de l'évaluer pour une douance. Par ailleurs, une dégradation d'un fonctionnement préalable adéquat pourrait parfois être le signe d'une double exceptionnalité où un trouble et une douance se sont mutuellement masqués. L'évaluation devient une occasion d'identifier les deux et d'expliquer d'éventuelles frustrations que pourraient vivre ces personnes.

À la suite de l'évaluation, les professionnel·le·s exposent comment la douance peut expliquer une partie des comportements dérangeants et recommandent des pistes de solution aux milieux proximaux (p. ex. accélération scolaire, valorisation des efforts ou enseignement de stratégies pour exprimer les besoins). Une participante invite à une vision moins dichotomique de l'intervention typiquement pensée pour les doués et élargit la réflexion aux personnes qui se

trouvent très près de la zone définie pour la douance. D'autres utilités sont évoquées, comme de faire consulter des parents qui n'envisagent pas d'autres causes (moins valorisantes) aux difficultés de leur enfant ou encore d'expliquer des difficultés attribuées à tort à la douance.

Évaluation de la douance

Bien que les pratiques d'évaluation n'étaient pas directement questionnées dans les entrevues, presque toutes en ont parlé. Une participante débute d'ailleurs en précisant les types de douance qu'elle évalue (intellectuelle et académique). Les critères d'identification sont généralement en lien avec la définition adoptée. Un point central pour une majorité est que le profil doit être interprété dans sa globalité, parce que beaucoup des indices typiquement associés à la douance n'y sont pas spécifiques. Autrement, le regard sur le développement et sur l'historique scolaire sont aussi considérés comme essentiels. Du côté psychométrique, certains sous-tests seraient des indices de plus grande importance en ce qu'ils exigent davantage de raisonnement (p. ex. Similitudes des échelles Wechsler). Concernant les seuils critiques, quelques psychologues interviewées ont expliqué s'en servir comme principe directeur général. Un participant plaide d'ailleurs pour qu'une plus grande attention soit portée aux marges d'erreur et aux intervalles de confiance autour des scores. Une grande importance semble, en outre, être accordée aux méthodes d'évaluation en contexte de double exceptionnalité et de diagnostic différentiel. L'âge où il est plus pertinent de mener une l'évaluation varie. Elle pourrait être plus utile à l'enfance, où de nombreuses interventions peuvent être mises en place, pertinente à tous âges ou seulement à partir d'un certain âge. L'entourage aurait davantage de flexibilité pour s'adapter aux besoins des enfants en bas âge, rendant moins évidentes leurs éventuelles différences. Les environnements familiaux ayant de très différents niveaux de stimulation, les

jeunes enfants pourraient aussi être le reflet de leur environnement. Enfin, un cerveau plus jeune étant moins prévisible, la douance serait « difficile à déterminer pour sûr » avant 7 ans.

Les clinicien·ne·s remarquent quelques obstacles à l'évaluation, comme le fait que les personnes douées tendent à répondre très vite aux questions des tests lorsqu'elles sont trop faciles (et font des erreurs) et à ne pas persévérer lorsque la tâche est difficile. Une participante déplore l'inexistence de normes permettant de tenir compte de ces particularités. Un autre souligne que les tests qui utilisent des questions de connaissances verbales s'appuient, en général, sur des éléments très peu connus, ce qui peut reléguer une bonne partie du score au hasard.

Nature des biais d'identification

Spontanément, les psychologues rencontrés évoquent des biais qu'ils remarquent dans l'évaluation de la douance : l'anxiété (en ce qu'elle crée un biais de réponse conservateur), la double exceptionnalité (« des fois, le trouble cache la douance »), le milieu de vie (selon qu'il est peu ou très stimulant), le manque d'adaptation culturelle des tests, l'évaluation dans une langue seconde, l'échantillon de la WISC (qui surestimerait les scores aux extrémités de la courbe) et le manque de connaissance des profils doués (qui mène à conclure trop vite à autre chose). La question portant sur le biais donnait pour exemple le biais favorable pour les garçons observé dans la littérature, et les psychologues y ont répondu ne pas le remarquer. « J'en ai autant dans les deux », dit l'une d'entre elles. Peut-être la situation est-elle différente au Québec?

Diminuer l'incidence des biais

La solution la plus partagée pour faire face à ces biais concerne la rigueur de la démarche, bien assise sur les données psychométriques : « À un moment donné ... l'aspect culturel, socio ... un milieu familial défavorisé ou quoi que ce soit, moi c'est l'enfant que j'ai devant moi. C'est

ce qu'il va me rendre, donc, qui est important. » Cette disposition exigerait une bonne utilisation des principes de cotation et des normes et une attitude d'ouverture aux résultats qui surprennent. La capacité à se remettre en question serait également salutaire. Aux dires des participant·e·s, l'incidence des biais pourrait, de plus, être limitée par la diffusion d'information sur le sujet. L'écriture de lignes directrices, par sa nature de guide plus objectif, serait une façon de limiter la part de subjectivité dans l'évaluation, mais permettrait aussi d'introduire des points à surveiller concernant les biais. Lorsqu'un biais négatif est identifié, plusieurs ont aussi affirmé ajuster leurs attentes (en termes d'homogénéité, de seuil critique) et contextualiser davantage les résultats obtenus.

Conséquences des faux positifs

Les évaluations de douance, comme toutes évaluations, peuvent mener à des conclusions erronées. Lorsqu'elle consiste en une fausse identification, il est question d'un faux positif. Comme conséquences de ces faux positifs, les participant·e·s nomment le risque que la personne se retrouve face à des attentes trop élevées (de l'entourage ou d'elle-même), ce qui pourrait éventuellement provoquer un sentiment d'échec. Il est aussi possible que cette mauvaise identification passe à côté d'autres besoins en attribuant des difficultés à la mauvaise origine et que les interventions nécessaires ne soient pas mises en place. Dans l'éventualité où la douance est remise en question, il est possible que la personne soit déçue et que cela affecte son estime d'elle-même. De mauvaises identifications répétées pourraient entraîner l'utilisation inefficace de ressources limitées et nuire au sentiment d'appartenance des personnes douées.

État des pratiques au Québec

La douance, disent les psychologues interviewés, est un sujet de plus en plus discuté et en demande. Les milieux privés reçoivent beaucoup de références de la part des écoles, peut-être

parce que les psychologues scolaires n'ont pas l'occasion de les voir : « ils sont jamais en tête de priorité ». Les avis concernant les pratiques adoptées pour répondre à ces demandes divergent beaucoup. Une participante rapporte par exemple penser « qu'il y a une bonne partie des psy, des neuropsyches qui sont critiques, puis qui connaissent bien ça, puis qui font bien leur travail, [...] ».

Le discours des autres psychologues témoigne, en contrepartie, d'une grande inquiétude vis-à-vis de l'hétérogénéité des pratiques. Du fait que « tout le monde on s'entend pas sur la définition de douance », de grandes variations dans les pratiques sont rapportées et critiquées. Ceci concerne les critères (« J'entends beaucoup des collègues [...] qui vont me dire *bon ben, finalement, la douance ce n'est pas une question de QI, c'est juste reconnaître des caractéristiques* »), le niveau d'homogénéité (« pour moi, une douance a quelque chose de transversal à la base [...] puis je ne suis pas sûr que c'est nécessairement ce qui est toujours actuellement véhiculé »), les outils utilisés et les seuils critiques. L'utilisation inadéquate des principes de cotation est également décriée : « J'ai entendu des choses aussi terribles que *on va faire l'empan de chiffres là puis, la personne là si elle en échoue [...] de l'empan de quatre ou cinq, ben c'est pas si grave s'il réussit empan de sept là, [...] ça me dit qu'il est capable, fait qu'on peut donner les points à tous ceux qui précèdent*. Ce n'est pas ça la manière d'utiliser un WAIS là ». Certains professionnels trouvent aussi que leurs collègues ont un biais de représentativité, attribuent trop de choses à la douance et contribuent à la mésinformation. On sent dans leurs discours de l'inquiétude et de la frustration, de même qu'une impression de conflit : « il y a plusieurs opinions qui ... je veux pas dire qui se rentrent dedans, mais oui là (rires) ».

Pistes pour l'avenir

Une première catégorie de pistes pour l'avenir de l'évaluation de la douance au Québec évoquées en entrevue vise l'uniformisation des pratiques. Des organisations telles que l'OPQ et

l'AQNP sont envisagées comme de bonnes candidates pour orchestrer un consensus. Son issue pourrait aller de simples balises terminologiques à des lignes directrices pour l'évaluation. Deux participants suggèrent aussi d'encadrer davantage l'information diffusée au public et de sanctionner les écarts graves dans l'utilisation des outils psychométriques. La seconde catégorie est composée de pistes concrètes pour améliorer l'évaluation. Il serait possible, par exemple, de documenter davantage les informations qualitatives utilisées, d'évaluer la personnalité plus systématiquement, de réévaluer les enfants identifiés comme doués à l'âge adulte et d'utiliser des tests à questions ouvertes (p. ex. sur le jugement moral « qui fait appel nécessairement à une compréhension d'un paquet d'affaires pour arriver à un raisonnement »). Une sensibilisation des psychologues serait d'ailleurs nécessaire sur l'erreur de mesure des outils, les diagnostics différentiels et sur les besoins prioritaires à ne pas perdre de vue, même quand une douance est identifiée (p. ex. problèmes de comportement). Une troisième catégorie concerne des pistes de recherche intéressantes, comme la pensée en arborescence et son évaluation, les hypersensibilités et leur évaluation, les intérêts multiples ou ce qui mène au surdiagnostic.

Discussion

Les objectifs de cette étude étaient de tracer le portrait des pratiques d'évaluation de la douance au Québec, mettre en lumière les raisonnements qui sous-tendent les évaluations et identifier les écueils et les souhaits les concernant. Les deux premiers objectifs ont été remplis par le croisement de l'enquête et des entrevues, alors que le troisième a été couvert par les seules entrevues. Le taux de réponse à l'enquête est acceptable pour tirer des conclusions prudentes. Il est proposé que les non-réponses peuvent s'expliquer par l'attrition, l'incompréhension des questions moins limpides et l'évitement des questions plus délicates. Les résultats des cueillettes

quantitatives et qualitatives convergent généralement et supportent l'hypothèse voulant que les pratiques d'évaluation de la douance au Québec soient très variables.

Le flou terminologique et théorique autour du terme « douance » est clairement présent dans les résultats. Beaucoup de définitions de la douance s'appuient d'ailleurs sur celles de l'intelligence, qui varient tout autant. Ce flou semble au cœur de la problématique de l'uniformisation des pratiques d'évaluation. D'ailleurs, l'utilisation du terme « talent » au Québec prend le sens d'une force dans un domaine particulier, alors que dans la littérature, il se distingue surtout de la douance par le fait qu'il résulte d'un entraînement (Gagné, 2017).

Dans un autre ordre d'idée, il est surprenant que les psychologues ne soient pas majoritaires à appuyer leurs évaluations sur un modèle théorique, considérant la pléthore qui est à disposition. Ceux utilisés sont néanmoins le reflet des plus discutés au Québec (Renzulli, Gagné, Sternberg et Gardner). Leur application n'est cependant pas toujours intégrale. Par exemple, la créativité, qui est l'un des trois éléments constitutifs du modèle de Renzulli (adopté par 89,66%), n'est considérée comme critère nécessaire que par 39,44% des psychologues interrogés.

L'objectif le plus fréquent d'une évaluation de la douance, soit d'expliquer un fonctionnement différent des autres (70 %), est cohérent avec les résultats qualitatifs, dans la mesure où elle répond aux besoins d'une personne en souffrance ou en bris de fonctionnement. Cet objectif témoigne d'une approche psychologisante qui concorde peu avec la nouvelle orientation ministérielle, plus scolarisante (MÉES, 2020). S'il est vrai, d'ailleurs, qu'une grande majorité de la littérature sur la douance se concentre sur l'enfance (Sękowskia et Siekańska, 2008), cette tendance se traduit aussi dans la pratique des psychologues du Québec. Peut-être les évaluations jeunesse sont-elles plus pertinentes, comme le suggère une participante en entrevue?

Conformément à ce que laissait prédire l'absence de consensus sur le modèle théorique à privilégier et l'absence d'utilisation d'un modèle dans bien des cas, il y a aussi beaucoup de variabilité dans la façon dont les évaluations sont conduites (p. ex. domaines d'exceptionnalité, niveau d'homogénéité du profil). L'intérêt pour les hypersensibilités comme critère (14,08 %) peut surprendre puisqu'elles sont rarement mentionnées dans la littérature nord-américaine sur les meilleures pratiques d'identification de la douance. La question se pose alors s'il s'agit d'une caractéristique centrale ou simplement associée? Le sujet mérite une étude plus approfondie. Il est par ailleurs rassurant de constater que l'utilisation des tests psychométriques et des entrevues, conseillée par la recherche, fasse l'unanimité. L'utilisation de seuils critiques étant prônée par les écrits québécois sur la douance, il est surprenant de constater que 18,03 % disent ne pas le faire. Le fait qu'une majorité utilise un seuil à 2 écarts-types l'est moins (Marleau, 2021).

Deux des questions de l'enquête ont entraîné des taux de non-réponses assez élevés. La première concerne la prise en compte des biais dans l'évaluation. Le haut taux de non-réponse (22,54 %) peut porter à penser que ceux et celles qui auraient répondu par la négative n'ont pas répondu. Cette explication est soutenue par les commentaires de personnes n'ayant pas répondu à la question et qui écrivent ne pas avoir de biais ou utiliser de stratégie pour les contourner. Ensuite, il est surprenant de constater que les psychologues du Québec considèrent la double exceptionnalité comme un biais positif. Ceci pourrait être le fruit du climat psychologisant où les psychologues font face à une clientèle douée qui ne va pas bien.

La deuxième question où un haut taux de non-réponse est observé (19,72 %) porte sur l'impression d'avoir une approche semblable à celle des collègues. Il se pourrait que les psychologues ne connaissent pas les pratiques de leurs pairs, ou que celles-ci soient trop diversifiées pour pouvoir répondre par « oui » ou « non ». Le fait que 43,86 % jugent ne pas

avoir la même approche que les autres converge cependant avec le thème de division présent dans les commentaires et entrevues. Ici comme dans les segments abordant la définition de la douance, certain·e·s professionnel·le·s démontrent leur préoccupation pour la préservation du caractère exceptionnel de la douance.

Implications et recommandations

La grande variabilité des pratiques risque de mener à des identifications de douance qui ne se valent pas entre elles. Rappelons que toute définition de la douance est ancrée dans la culture et le temps (Dai, 2009). La définition québécoise serait encore en train de prendre forme et les psychologues sont impatient·e·s de la voir émerger. Pour de meilleures pratiques en d'évaluation, il est primordial de convenir d'un lexique commun pour parler de la douance et de ses termes associés. Des lignes directrices seraient également salutaires. L'AQNP, l'OPQ et le MÉES auraient l'influence et la crédibilité nécessaires pour mettre en place de telles mesures, à plus forte raison si ces organisations réfléchissaient à la question ensemble. Les psychologues gagneraient, dans tous les cas, à identifier un modèle théorique d'appui, à s'informer sur les biais pouvant affecter les évaluations de douance (Dai, 2020) et à respecter les limites de leurs outils (Marleau, 2021).

Limites et pistes pour la recherche

Le taux de réponse est la limite la plus importante de cette étude et pourrait s'expliquer par l'impossibilité de faire de la relance pour la participation (Guterbock et Marcopulos, 2019). Avoir été en mesure de décrire l'échantillon de l'entrevue aurait aussi permis de mieux cerner la transférabilité des conclusions. Enfin, le contexte conflictuel autour de la douance a pu exacerber le biais de désirabilité sociale des participant·e·s. Il serait intéressant que des recherches se penchent sur les hypersensibilités et le développement de normes pour doués.

Références

- Authier, É. (2017). Regard sur les modèles théoriques de la douance. *Psychologie Québec*, 2.
- Baum, S. S., Schader, R. M. et Owen S.V. (2017), *To Be Gifted & Learning Disabled*, (3^e éd). Prufrock Press Inc.
- Bélanger, M. (2017). Introduction - Parlons de douance au Québec. *Psychologie Québec*, 2.
- Bélanger, J. et Gagné, F. (2006). Estimating the Size of the Gifted/Talented Population From Multiple Identification Criteria. *Journal for the Education of the Gifted*, 30(2), 131-163.
- Benoît, J.-F. et Marchand, C. (2017). Soutenir la réussite éducative des élèves doués intellectuellement. *Psychologie Québec*, 2.
- Bianco, M., Harris, B., Garrison-Wade, D. et Leech, N. (2011). Gifted Girls: Gender Bias in Gifted Referrals. *Roeper Review*, 33(3), p. 170-181, DOI : 10.1080/02783193.2011.580500
- Brault-Labbé, A., Lessard, I. et Longpré, P. (2017). « Pourquoi est-ce que je me sens seul(e)? » : le fréquent sentiment de solitude des enfants à haut potentiel intellectuel. *Psychologie Québec*, 2.
- Carman, C. A. (2013). Comparing Apples and Oranges: Fifteen Years of Definitions of Giftedness in Research. *Journal of Advanced Academics*, 24(1), p. 52-70. DOI: 10.1177/1932202X12472602
- Dai, D. Y. (2009). Essential Tensions Surrounding the Concept of Giftedness. Dans L. V. Shavinina (Éd.), *International Handbook on Giftedness* (p. 39-80). New York. NY: Springer.

- Dai, D. Y. (2020). Assessing and accessing high human potential: A brief history of giftedness and what it means to school psychologists. *Psychology in the Schools*, 57(10), p. 1514-1527. DOI : 10.1002/pits.22346
- Davidson, J. E. (2009). Contemporary models of giftedness. Dans L. V. Shavinina (Ed.), *International Handbook on Giftedness* (p. 81-98). New York. NY : Springer.
- Doucet, C. (2018). *Douance : dépister, comprendre et accompagner*. Association québécoise des neuropsychologues. <https://aqnp.ca/documentation/developpemental/douance/>
- Duval, J. et Caron, M.-J. (2020). La douance et la double exceptionnalité. Association québécoise des neuropsychologues. <https://aqnp.ca/douance-double-exceptionnalite/>
- Duval, J. et Caron, M.-J. (2021). *La douance : plus fréquente qu'auparavant?* Association québécoise des neuropsychologues. <https://aqnp.ca/blogue/douance-plus-frequence-quauparavant/>
- Gagné, F. (2017). The integrative model of talent development (IMTD): From theory to educational applications. Dans J. Plucker, A. N. Rinn et M. Makel (Ed.), *From Giftedness to Gifted Education: Reflecting Theory in Practice* (p. 149-182). Sourcebooks.
- Gagné, F. (2021). *Differentiating Giftedness from Talent: The DMGT Perspective on Talent Development*. Routledge
- Gardner, H. (1983). *Frames of Mind: The theory of multiple intelligences*. Basic Books.
- Germain, N. (2020). Un parcours pour les élèves surdoués afin de prévenir le décrochage. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1545204/parcours-eleves-surdoues-prevenir-decrochage>
- Gottfredson, L. S. (1997). Mainstream Science on Intelligence : An Editorial with 52 Signatories, History, and Bibliography. *Intelligence*, 24(1), p. 13-23.

- Guay, M.-C., Caron, M.-J., Authier, É. et Duval, J. (2020, Novembre). *La douance à outrance - il est temps de remettre les pendules à l'heure* [communication orale]. Les rendez-vous de la formation de l'Ordre des psychologues du Québec.
- Guterbock, T. M et Marcopulos, B. A. (2019). Survey methods for neuropsychologists: A review of typical methodological pitfalls and suggested solutions. *The Clinical Neuropsychologist*. doi: 10.1080/13854046.2019.1590642
- Kim, K. H. (2006). Can We Trust Creativity Tests? A Review of the Torrance Tests of Creative Thinking (TTCT). *Creativity Research Journal*, 18(1), 3-14.
- Lévesque, A. (2018). *La douance au Québec*. Réseau d'information pour la réussite éducative. <http://rire.ctreq.qc.ca/2018/01/la-douance-au-quebec/>
- Lippé, S. et Charlebois, A.-R. (2017). Que se passe-t-il à l'intérieur du cerveau intelligent? *Psychologie Québec*, 2.
- Lubinski, D. (2016). From Terman to Today: A Century of Findings on Intellectual Precocity. *Review of Educational Research*, 86(4), 900-944. doi:10.3102/0034654316675476
- Marleau, I. (2021). L'évaluation de la douance intellectuelle. *Psychologie Québec*, 2.
- Makel, M. C., Kell, H. J., Lubinski, D., Putallaz, M. et Benbow, C. P. (2016). When Lightning Strikes Twice: Profoundly Gifted, Profoundly Accomplished. *Psychol Sci*, 27(7), 1004-1018. doi:10.1177/0956797616644735
- McBee, M. T., Peters, S. J. et Waterman, C. (2013). Combining Scores in Multiple-Criteria Assessment Systems. *Gifted Child Quarterly*, 58(1), 69-89. doi:10.1177/0016986213513794
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2020, juin). *Agir pour favoriser la réussite éducative des élèves doués*. Gouvernement du Québec.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Reussite-educative-eleves-doues.pdf

NAGC. (2008). The Role of Assessments in the Identification of Gifted Students [Communiqué de presse]. Récupéré à

<https://www.nagc.org/sites/default/files/Position%20Statement/Assessment%20Position%20Statement.pdf>

NAGC. (2010). Redefining Giftedness for a New Century: Shifting the Paradigm [Communiqué de presse]. Récupéré à

<https://www.nagc.org/sites/default/files/Position%20Statement/Redefining%20Giftedness%20for%20a%20New%20Century.pdf>

NAGC. (2014). National Surveys of Gifted Programs: Executive summary [Communiqué de presse]. Récupéré à

<http://www.nagc.org/sites/default/files/key%20reports/2014%20Survey%20of%20GT%20programs%20Exec%20Summ.pdf>

Newman, T. M. (2008). Assessment of Giftedness in School-Age Children Using Measures of Intelligence or Cognitive Abilities. Dans S. I. Pfeiffer (Ed.), *Handbook of Giftedness in Children* (p. 161-176). New York : Springer Press.

Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, p. 147-181. doi: 10.7202/1002253ar

Perleth, C., Schatz, T. et Mönks, F. J. (2000). Early identification of high ability. Dans K. A. Heller, F. J. Mönks, R. J. Sternberg et R. F. Subotnik (Éd.), *International handbook of giftedness and talent* (2^e éd., p. 297–316). Oxford, Angleterre : Permagon Press.

- Pfeiffer, S. I. et Blei, S. (2008). Gifted Identification Beyond the IQ Test: Rating Scales and Other Assessment Procedures. Dans S. I. Pfeiffer (Ed.), *Handbook of Giftedness in Children* (p. 177-198). New York : Springer Press.
- Renzulli, J. S. (1986). The three-ring conception of giftedness: A developmental model for creative productivity. Dans R. J. Sternberg et J. E. Davidson, *Conceptions of Giftedness* (p. 53-92). Cambridge University Press.
- Richard, J. F. (2017). Douance et talents à l'école. *Psychologie Québec*, 2.
- Sękowski, A. et Siekańska, M. (2008). National academic award winners over time: their family situation, education and interpersonal relations. *High Ability Studies*, 19(2), 155-171.
- Schneider, W. J. et McGrew, K. S. (2012). The Cattell-Horn-Carroll model of intelligence. Dans D. P. Flanagan & P. L. Harrison (Éd.), *Contemporary intellectual assessment: Theories, tests, and issues* (p. 99–144). The Guilford Press.
- Subotnik, R., Stoeger, H. et Olszewski-Kubilius, P. (2017). Talent Development Research, Policy, and Practice in Europe and the United States: Outcomes From a Summit of International Researchers. *Gifted Child Quarterly*, 61(3), p. 262–269. DOI : 10.1177/0016986217701839
- Sternberg, R. J. (1988). *The Triarchic Mind: A new theory of human intelligence*. Viking.
- Tai, R. H., Liu, C. Q., Maltese, A. V. et Fan, X. (2006). Planning Early for Careers in Science. *Science*, 312, p. 1143-1144.
- Torrance, E. P. (1998). The Torrance tests of creative thinking norms—technical manual figural (streamlined) forms A & B. Bensenville, IL: Scholastic Testing Service, Inc.

Wai, J., Lubinski, D. et Benbow, C. P. (2005). Creativity and Occupational Accomplishments
Among Intellectually Precocious Youths: An Age 13 to Age 33 Longitudinal Study.

Journal of Educational Psychology, 97(3), 484-492. doi:10.1037/0022-0663.97.3.484

Worrell, F. C., Subotnik, R. F., Olszewski-Kubilius, P. et Dixson, D. D. (2019). Gifted Students.

Annu Rev Psychol, 70, 551-576. doi:10.1146/annurev-psych-010418-102846

Annexe A

Questions d'enquête

Parcours académique

Ces quelques questions sur votre parcours académique nous permettront de mieux connaître notre échantillon, mais aussi de quantifier et de qualifier la formation sur la douance à laquelle les psychologues et neuropsychologues qui l'évaluent ont été exposé-e-s.

Degré de formation dans le domaine de pratique où vous faites de l'identification de la douance.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)
- Maîtrise
- Doctorat professionnel (D. Psy.)
- Doctorat (Ph. D.)
- Post-doctorat

Le domaine de pratique où vous faites de l'identification de la douance peut par exemple être la psychologie clinique, la psychologie scolaire, la neuropsychologie, etc. Nous sommes intéressés à connaître votre niveau de formation dans ce domaine particulier. Par exemple, si vous avez un doctorat en criminologie et une maîtrise en psychologie et que c'est dans le cadre de vos fonctions de psychologue que vous faites des évaluations de douance, vous devrez choisir la réponse "maîtrise".

Domaine(s) de formation universitaire.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Psychologie clinique

- Psychologie scolaire
- Neuropsychologie
- Autre domaine de la psychologie
- Autre:

Comme pour la question précédente, il est question du ou des domaine(s) de formation pertinents pour l'identification de douance.

Avez-vous reçu une ou des formations supplémentaires sur la douance?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui (préciser lesquelles dans la zone commentaire)
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Estimation du nombre d'heures reçues en formation supplémentaire sur la douance.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui (préciser lesquelles dans la zone commentaire)' à la question '4

[ParcoursAcad3]' (Avez-vous reçu une ou des formations supplémentaires sur la douance?)

Veillez écrire votre réponse ici :

À quelle fréquence vous renseignez-vous sur la douance (articles, livres, documentaires)?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Jamais
- Peu
- Souvent
- Très souvent

Parcours professionnel

Quel est votre domaine de pratique principal? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Psychologie clinique
- Psychologie scolaire
- Neuropsychologie
- Autre domaine de la psychologie
- Autre

Concernant les évaluations de douance.

Depuis combien d'années pratiquez-vous dans ce domaine de façon indépendante (c'est-à-dire sans compter les années de formation)?

Veillez écrire votre réponse ici :

Arrondir à la demie-année la plus proche.

Avez-vous de l'expérience dans d'autres domaines pertinents à l'évaluation de la douance?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui (préciser le nombre d'année et les domaines dans la zone commentaire)
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Dans quel(s) milieu(x) pratiquez-vous des évaluations de douance?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Cabinet privé
- Clinique universitaire

- Milieu scolaire - primaire
- Milieu scolaire - secondaire
- Service d'aide aux étudiants - collégial
- Service d'aide aux étudiants - université
- Centre local de service communautaire (CLSC)
- Centre hospitalier (CH)
- Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ)
- Organisme à but non lucratif
- Autre:

Environ combien de personnes avez-vous évaluées pour une douance? *

Veillez écrire votre réponse ici :

Environ combien de personnes évaluez-vous pour une douance en moyenne par année?

Veillez écrire votre réponse ici :

Démarche d'identification de la douance

Ces questions porteront sur la façon dont vous réalisez habituellement vos évaluations de douance. Essayez de répondre de la façon la plus représentative de ce que vous faites dans votre pratique et le plus honnêtement possible. Ce groupe de question est le plus long mais aussi le dernier. Si vous ressentez l'envie de discuter de vos réponses, une question à la fin du questionnaire vous permettra de vous porter volontaire pour une entrevue d'approfondissement.

Quel est généralement l'objectif de l'identification de la douance dans votre expérience?

Classez les choix offerts par ordre de fréquence.

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 3

- Expliquer un fonctionnement différent

- Expertise pour des accommodations et/ou adaptations scolaires (notamment pour l'accélération et l'enrichissement)
- Déterminer si la personne peut accéder à un programme ou une école pour doués

Vous arrive-il de refuser de réaliser une évaluation qui a pour motif l'identification d'une douance?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui (préciser pourquoi dans la zone commentaire)
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Évaluez, en pourcentage, la proportion de personnes que vous avez évalué pour une douance selon leur âge.

Chaque entrée doit être entre 0 et 100

La somme doit être égale à 100

Seuls des nombres entiers peuvent être inscrits dans ces champs.

Veillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

- 0-5 ans
- 6-8 ans
- 8-14 ans
- 14-18 ans
- 18+ ans

Dans quel environnement se déroulent généralement ces évaluations?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- À l'école, dans un bureau

- À l'école, en classe
- À l'école, dans une grande pièce (gymnase, cafétéria)
- Dans un bureau privé (pour les cabinets et centre de services sociaux et de santé)
- Autre

Vos évaluations de douance reposent-elles sur un modèle théorique de la douance en particulier?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Quels modèles théoriques soutiennent votre évaluation de la douance? Veuillez sélectionner ceux que vous utilisez parmi les choix offerts et écrire ceux qui ne s'y trouve pas sous l'option « Autre ».

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '17 [DemarcheId5]' (Vos évaluations de douance reposent-elles sur un modèle théorique de la douance en particulier?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Terman
- Gardner
- Gagné
- Renzulli
- Sternberg
- Stanley
- Tannenbaum

- Vaivre-Douret
- Ziegler
- Piirto
- Bloom
- McBee
- Dai
- Ericsson
- Subotnik (productivité académique/artistique)
- Subotnik (mégamodel)
- Ullén
- Autre:

Pourquoi ce(s) modèle(s)-ci en particulier?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '17 [DemarcheId5]' (Vos évaluations de douance reposent-elles sur un modèle théorique de la douance en particulier?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Selon vous, y a-t-il certains de ces domaines qui doivent absolument être exceptionnellement forts pour qu'on parle de douance? Cochez ceux que vous considérez essentiels et ajoutez-en au besoin dans l'option « Autre ».

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Intelligence générale
- Hâbiletés de raisonnement
- Hâbiletés instrumentales (vitesse de traitement et mémoire de travail)

- Rendement académique
- Créativité
- Motivation (ou implication)
- Hypersensibilités
- Autre:

Pour parler de douance, êtes-vous à la recherche d'un profil général exceptionnellement fort, d'une force exceptionnelle dans un seul domaine (au minimum) ou d'une force exceptionnelle au moins deux domaines? Pourquoi?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Un profil général exceptionnellement fort
- Une force exceptionnelle dans un domaine (minimum)
- Une force exceptionnelle dans plusieurs domaines

Faites le commentaire de votre choix ici :

Des exemples de domaines sont : les indice des échelles Wechsler, les domaines académiques, les domaines artistiques, la créativité, la motivation, le leadership, etc.

Diriez-vous que vous êtes à la recherche d'un potentiel ou d'une compétence actualisée?

Vous pouvez expliquer votre choix dans la zone commentaire.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Un potentiel
- Une compétence actualisée (talent)
- Les deux (en même temps)
- L'un ou l'autre sont valables

Faites le commentaire de votre choix ici :

Définitions d'usage

Potentiel : une habileté naturelle qui n'a pas été systématiquement entraînée et ne s'est pas nécessairement concrétisée dans un domaine particulier d'excellent. Peut par exemple être le cas des *underachievers*.

Compétence actualisée : un talent développé, une performance exceptionnelle.

Trouvez-vous pertinent d'intégrer dans votre démarche d'évaluation de la douance des questions sur le développement précoce? Pourquoi?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Quelle(s) source(s) d'information trouvez-vous pertinente(s) et utilisez-vous pour une évaluation de douance? Pourquoi?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- Tests psychométriques
- Comportements significatifs (ex. tâches extraites du curriculum académique comme une dictée, un portfolio, etc.)
- Notes au bulletin scolaire
- Entrevue
- Observations dans le milieu naturel
- Questionnaires
- Autre :

Vous êtes libre de préciser en commentaire pourquoi vous trouvez pertinente l'utilisation de telle ou telle source.

Quels tests psychométriques trouvez-vous pertinents pour identifier une douance?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Tests psychométriques' à la question '24 [DemarcheId12]' (Quelle(s) source(s) d'information trouvez-vous pertinente(s) et utilisez-vous pour une évaluation de douance?

Pourquoi?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Comment choisissez-vous les normes pour évaluer la performance d'un-e client-e pour ces outils?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Tests psychométriques' à la question '24 [DemarcheId12]' (Quelle(s) source(s) d'information trouvez-vous pertinente(s) et utilisez-vous pour une évaluation de douance?

Pourquoi?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quel genre de comportements significatifs trouvez-vous pertinents pour évaluer une douance?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Comportements significatifs' à la question '24 [DemarcheId12]' (Quelle(s) source(s) d'information trouvez-vous pertinente(s) et utilisez-vous pour une évaluation de

douance? Pourquoi?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quels questionnaires trouvez-vous pertinentes pour identifier une douance?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Questionnaires' à la question '24 [DemarcheId12]' (Quelle(s) source(s) d'information trouvez-vous pertinente(s) et utilisez-vous pour une évaluation de douance? Pourquoi?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Que recherchez-vous en entrevue ou en observation?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Entrevue' ou 'Observations dans le milieu naturel' à la question '24 [DemarcheId12]' (Quelle(s) source(s) d'information trouvez-vous pertinente(s) et utilisez-vous pour une évaluation de douance? Pourquoi?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Utilisez-vous des seuils critiques pour discriminer l'atteinte d'un niveau exceptionnel et conséquemment identifier une douance? Vous pouvez utiliser la zone commentaire pour élaborer sur votre choix.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

À combien d'écart-type (É.T.) de la moyenne le chiffrez-vous en général? Pourquoi?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '30 [DemarcheId18]' (Utilisez-vous des seuils critiques pour discriminer l'atteinte d'un niveau exceptionnel et conséquemment identifier une douance? Vous pouvez utiliser la zone commentaire pour élaborer sur votre choix.)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1 É.T.
- 1,5 É.T.
- 1,6 É.T
- 2 É.T.
- 3 É.T.
- Autre

Faites le commentaire de votre choix ici :

Si vous choisissez la réponse « Autre », veuillez préciser l'écart-type utilisé dans la zone commentaire.

Quel est votre niveau de flexibilité avec les seuils critiques? Vous pouvez élaborer sur les raisons qui appuient votre position dans la zone commentaire si vous le souhaitez.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '30 [DemarcheId18]' (Utilisez-vous des seuils critiques pour discriminer l'atteinte d'un niveau exceptionnel et conséquemment identifier une douance? Vous pouvez utiliser la zone commentaire pour élaborer sur votre choix.)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Très flexible
- Assez flexible
- Assez rigide

- Très rigide

Faites le commentaire de votre choix ici :

Diriez-vous que les biais que vous pourriez avoir dans l'identification d'une douance (ex. identifier surtout les garçons, moins les personnes pauvres, de couleur, qui n'ont pas de bonnes notes, etc.) sont pris en compte dans votre démarche? Si oui, comment?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Pas vraiment
- Un peu, mais pas suffisamment
- Systématiquement

Faites le commentaire de votre choix ici :

À quel point êtes-vous confiant-e dans votre démarche d'identification de la douance?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Très peu confiant-e
- Peu confiant-e
- Assez confiant-e
- Très confiant-e

À quel niveau estimeriez-vous vos connaissances du fonctionnement et des exigences du milieu scolaire aux niveaux préscolaire et primaire?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Nul
- Faible
- Adéquat
- Excellent

À quel niveau estimeriez-vous vos connaissances du fonctionnement et des exigences du milieu scolaire au niveau secondaire?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Nul
- Faible
- Adéquat
- Excellent

Avez-vous l'impression d'avoir la même approche que les autres professionnel-le-s en identification de la douance? Pouvez-vous élaborer?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Fin du questionnaire

Nous vous remercions énormément pour votre participation. Vos réponses sont essentielles à une meilleure compréhension de ce qui se fait au Québec en matière de douance.

Seriez-vous intéressé-e à participer à une entrevue individuelle, en personne ou par visioconférence; pour approfondir ces enjeux et enrichir la réflexion des meilleures pratiques en identification de la douance au Québec?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non merci

Veillez inscrire l'adresse courriel à laquelle il est plus simple de vous rejoindre. La chercheuse principale communiquera avec vous sous peu. Soyez assuré-e que votre adresse sera retirée du fichier de données contenant les réponses au questionnaire afin qu'elles demeurent anonymes. *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '38 [Sollicitation1]' (Seriez-vous intéressé-e à participer à une entrevue individuelle, en personne ou par visioconférence; pour approfondir ces enjeux et enrichir la réflexion des meilleures pratiques en identification de la douance au Québec?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Annexe B

Questions d'entrevue

1. Qu'est-ce que la douance, selon vous?
2. À quoi sert actuellement l'étiquette « doué·e » selon vous
 - a. À quoi devrait-elle servir?
 - b. Pourquoi est-il ou n'est-il pas important d'identifier les personnes douées?
 - c. Est-ce que l'âge a quelque chose à y voir?
3. Quel est l'état des pratiques d'évaluation de la douance au Québec selon vous?
4. Qu'est-ce qui pourrait améliorer les pratiques d'identification de la douance au Québec selon vous?
5. Y a-t-il des choses que vous aimeriez pouvoir faire ou aimeriez voir se faire pour l'identification de la douance au Québec, mais qui semblent actuellement impossibles?
6. Après avoir répondu au sondage, y a-t-il des éléments de votre démarche d'identification de la douance que vous aimeriez clarifier ou qui n'ont pas été abordés?
7. Comment contourner les biais auxquels nous sommes vulnérables dans l'identification des personnes douées?

Annexe C

Tableau comparatif de l'échantillon de l'enquête (2020) avec la population de membres de l'OPQ réalisant des évaluations de douance (2021)

Caractéristiques professionnelles	Échantillon		Population	
	n	%	n	%
Total	71	100	987	100
Degré de formation				
Maîtrise	16	22,86	398	40,32
Doctorat (Ph. D.)	34	48,57	334	33,84
Doctorat professionnel (D. Psy)	19	27,14	248	25,13
Post-doctorat	1	1,43		
Autres			7	0,71
Domaine de pratique principal				
Psychologie clinique	13	18,31	246	24,92
Psychologie scolaire	45	63,38	286	28,98
Neuropsychologie	12	16,90	429	43,47
Autre domaine de la psychologie	1	1,41	26	2,63
Nombre d'années dans ce domaine				
0 à 5	28	39,44	336	34,04
6 à 10	16	22,54	165	16,72
11 à 15	12	16,90	116	11,75
16 à 20	8	11,27	141	14,29

21 à 25	4	5,63	109	11,04
Plus de 25	3	4,23	120	12,16
Milieu de pratique (plus d'une réponse possible)				
Cabinet privé	60	84,51	330	33,43
Clinique universitaire	2	2,82		
Milieu scolaire – primaire	18	25,35	296	29,99
Milieu scolaire – secondaire	3	4,23	45	4,56
Service d'aide aux étudiants – collégial	0	0,00	2	0,20
Service d'aide aux étudiants – université	1	1,41	10	1,01
Centre local de services communautaires (CLSC)	0	0,00	42	4,26
Centre hospitalier	11	15,49	127	12,87
Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse	0	0,00	5	0,51
Organisme à but non lucratif	0	0,00	7	0,71
Autre	1	1,41	116	11,75
Nombre de personnes évaluées pour une douance				
0 à 10	35	49,40	nd	nd
11 à 20	10	14,08	nd	nd
21 à 30	9	12,68	nd	nd
31 à 40	4	5,63	nd	nd
41 à 50	5	7,04	nd	nd

51 à 60	5	7,04	nd	nd
Plus de 60	3	4,23	nd	nd
